



## Journée internationale des droits des femmes - 8 mars 2023

*Allocution d'Amande PICHEGRU – Grand Maître National de la Fédération française du DROIT HUMAIN  
Square des Épinettes – Paris*

1

Madame l'adjointe au Maire en charge de l'égalité femmes-hommes,  
Dignitaires des obédiences amies,  
TTCCFF et SS,  
Chers amis,

Au nom de tous les Frères et Sœurs de la Fédération française du DROIT HUMAIN, je tiens à vous remercier très chaleureusement de votre présence pour commémorer ensemble la figure et l'œuvre humaniste de Maria DERAISMES. Maria DERAISMES appartient en effet à notre histoire commune. Jadis, des membres éminents de différentes obédiences ont permis la création, puis le développement du DROIT HUMAIN. C'est la transgression de Frères en 1882 pour l'initiation féminine qui nous permet tous aujourd'hui de nous vivre comme égaux dans notre pratique maçonnique. Sans le Frère Georges MARTIN et tant d'autres, il n'y a pas la Sœur Maria DERAISMES ! Cette histoire d'un chantier commun ouvert entre hommes et femmes pour l'égalité entre les êtres humains nous lie à tout jamais.

En cette journée si spéciale, je m'interroge... Maria DERAISMES se réjouirait-elle de l'existence d'une « Journée Internationale des Droits des Femmes » ? Si cet événement est un moyen pour célébrer le chemin parcouru par les femmes dans les familles et dans la société, et pour sensibiliser également sur la persistance des inégalités, nul doute qu'elle en serait ravie ! Pour Maria, toutes les occasions étaient bonnes pour faire grandir la prise de conscience, par le plus grand nombre, de l'iniquité structurelle et encore persistante entre les genres dans nos sociétés...

Internationaliste dans l'âme et dans ses actions militantes, Maria se réjouirait certainement aussi du caractère universel de cette journée. Elle travaillait déjà, 4 ans avant son initiation maçonnique, « Au progrès de l'Humanité » et ce à une échelle pertinente : celle du monde ! En effet, elle a coorganisé, en 1878 avec le Frère Léon Richer du GODF, le « Congrès International du Droit des Femmes ». Les ateliers de ce congrès de 1878 ont réuni 219 participants de onze nationalités différentes, dont 113 hommes, la moitié donc. La constitution d'une « internationale » féministe fut à l'ordre du jour. Cette même « internationale » sera ensuite l'un des leviers du développement spectaculaire du DROIT HUMAIN à l'international... « *Donnez-moi un levier et un point d'appui et je soulèverai le monde* » aurait dit Archimède. Considérons alors la création de la toute première loge mixte du DROIT HUMAIN comme ce point d'appui. Nous en célébrerons le 130<sup>e</sup> anniversaire le 4 avril prochain. Le levier serait cette « internationale » féministe, d'hommes et de femmes, qui se sont agrégés autour du projet maçonnique de Maria DERAISMES et de Georges MARTIN.

Au fil des décennies, d'autres humanistes et progressistes se sont soulevés pour faire du DROIT HUMAIN la première organisation maçonnique mixte au monde, présente aujourd'hui dans plus de 60 pays ! Ce mouvement est une véritable affirmation de l'égalité entre hommes et femmes à l'échelle de la planète. Mieux, c'est une mise en œuvre concrète, dans la discrétion de loges des 5 continents, de cette utopie d'égalité que nous voulons ensuite voir advenir à l'extérieur de nos ateliers ! Georges MARTIN a écrit « *La*

*franc-maçonnerie mixte était l'instrument nécessaire, indispensable, pour que les femmes puissent réussir à conquérir leurs droits. Elles l'ont, à elles de s'en servir !* ». Notre Ordre est ainsi l'un des outils, l'un des leviers, de cette conquête des droits.

Quel est alors le féminisme que nous a légué Maria DERAISMES ? C'est un féminisme qui nous rappelle, je la cite, que « *L'infériorité des femmes n'est pas un fait de la nature, c'est une invention humaine, c'est une fiction sociale* ». Son affirmation que « *l'erreur ne naît pas de la nature, mais de la société* » est un avant-goût du fameux « *on ne naît pas femme, on le devient* » de Simone de BEAUVOIR... Maria DERAISMES, qui distingue ainsi le sexe biologique du genre social, a devancé les penseurs contemporains ne faisant pas des caractéristiques sexuées et chromosomiques des individus l'alpha et l'oméga de l'essence humaine...

2

En cela, Maria DERAISMES est une universaliste qui ne veut pas diviser le genre humain entre deux catégories essentialisées, enfermées dans leurs identités et caractéristiques particulières. Non pas pour ignorer ces identités, au contraire, la diversité est la bienvenue dans la mixité intrinsèque du DROIT HUMAIN, mais pour plutôt surmonter ces identités ! Franc-maçon qui sait manier et construire le ternaire, Maria DERAISMES veut ainsi s'affranchir des dualités pour, en synthèse, revenir à l'essence commune des individus.

Maria DERAISMES n'a ainsi pas revendiqué l'égalité des droits avec les hommes au nom du fait qu'elle serait une femme, mais parce que les femmes appartiennent simplement, comme les hommes, à l'unique genre humain ! Elle voit tous les êtres humains, je la cite, « *Pétris du même limon, de la même argile, animés du même souffle* ». Le féminisme de Maria DERAISMES n'est ainsi nullement une essentialisation, une opposition et une confrontation avec la gent masculine parce qu'ils sont « homme ». Dans le grand mouvement d'émancipation du genre humain, elle acte simplement que les hommes ont une avance dans la conquête de leurs droits humains, et les femmes un grand retard, parfois de leur propre fait assume-t-elle. De sa part, il n'y a aucune hostilité à l'encontre des hommes, aucune rancune... C'est le genre humain dans son entier qu'elle voulait émanciper de la tutelle religieuse et politique qui a infériorisé la femme et l'assigne encore à une place particulière. Elle ne bouscule les hommes que lorsqu'ils se complaisent aux lois institutionnalisant la misogynie.

Pour répondre à ma question initiale, je présume que Maria DERAISMES aimerait peut-être aujourd'hui qu'il n'y ait plus de « Journée Internationale des Droits des Femmes », mais que la « Journée Internationale des Droits de l'Homme » du 10 décembre prenne simplement le nom de « Journée Internationale des Droits Humains » pour célébrer le grand mouvement général de l'émancipation humaine.

Le projet de Georges MARTIN de créer en 1890, au sein de la Grande Loge Symbolique Ecosaise, une loge expérimentale au titre distinctif « Le Droit des Femmes », ne fut pas du goût de Maria DERAISMES.... Elle préférera trois ans plus tard la dénomination LE DROIT HUMAIN pour la première loge mixte de notre histoire. Car le visage du féminisme de Maria DERAISMES est celui qui travaille à rassembler ce qui est éparé...

Le fait que nous soyons ce jour tous réunis autour de sa statue en est une preuve manifeste !

J'ai dit !

Amande PICHEGRU  
Grand Maître National de la  
Fédération française du DROIT HUMAIN

